



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 8 mars 2021

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Madame La Vice-Présidente,

Le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Vaucourtois a été arrêté par délibération du conseil communautaire le 26 novembre 2020.

Par courrier, réceptionné le 17 décembre 2020, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers.

La commission s'est réunie le jeudi 4 mars 2021 par visioconférence via Lifesize, pour examiner ce projet, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF, à partir de la synthèse de présentation du projet émise par votre bureau d'étude GEOGRAM.

La commission a rendu un avis favorable, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur votre projet de PLU assorti de la demande suivante :

- **reclasser en A les parcelles agricoles actuellement classées en N ;**
- **réaliser un schéma des circulations agricoles en concertation avec les exploitants de la commune.**

La commission rend également un avis favorable sur le STECAL Nc.

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Laurence PICARD
Communauté d'Agglomération
Coulommiers Pays de Brie
13, rue du Général de-Gaulle
77120 COULOMMIERS

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur


Laurent BEDU